

## TERMES DE REFERENCE (TDR) POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE

### 1. Mission de l'expert

Sous la supervision du Chef de Section Administration et Finances de la Cellule Infrastructures et en collaboration avec l'assistant administratif et financier en place, le Comptable aura pour mission principale d'assurer la tenue régulière de la comptabilité selon les principes comptables décrits dans le manuel des procédures du projet et dans le respect des normes reconnues en la matière, le suivi budgétaire du projet et le processus d'acquisition (commandes) des biens et services pour le fonctionnement de l'Unité de Gestion du projet.

A ce titre, le Comptable est appelé à assurer les tâches spécifiques suivantes :

- Au titre de la comptabilité :
  - Assurer l'éligibilité de toutes les demandes de décaissements et pièces de dépenses soumises avant de procéder à l'établissement des demandes de décaissement et à leur enregistrement comptable ;
  - Effectuer les travaux d'imputation et d'enregistrement des opérations comptables dans le logiciel après vérification, y compris les mouvements des caisses sur base journalière ;
  - Préparer le paiement des factures (états des factures à payer) ;
  - Suivre les factures des fournisseurs et entrepreneurs dans le cadre du projet ;
  - Etablir régulièrement les états de rapprochements bancaires ;
  - Analyser systématiquement à la fin de chaque mois les comptes et justifier les soldes ;
  - Consolider toutes les informations comptables et financières du projet et préparer les différents rapports périodiques ;
  - Participer aux travaux usuels de clôture d'exercice comptable ;
  - Participer à l'établissement des états financiers trimestriels et annuels ;
  - Assister les auditeurs en accord avec le Chef de Section Administration et Finances dans leurs missions de certification des comptes financiers en leur fournissant toutes les informations nécessaires ;
  - Suivre les immobilisations et les stocks ;
  - Classer, et archiver les documents comptables et procéder à la sauvegarde des données comptables ;
  - Participer aux travaux de rédaction des rapports périodiques ;
  - Formuler des recommandations, de nature à permettre une meilleure efficacité de la gestion financière du projet.
  
- Au titre de suivi budgétaire :
  - Assister le Chef de projet, le Chef de Section Administration et Finances et les services décentralisés impliqués dans le projet dans la préparation des budgets annuels ;
  - Suivre l'exécution du budget du projet ;



- Examiner les demandes d'engagement ;
  - Déclencher la procédure d'engagement ;
  - Elaborer les tableaux de bord de gestion budgétaire et de reporting et les transmettre au Chef de projet après avis du Chef de Section Administration et Finances.
- Au titre des acquisitions (commandes) des biens et services pour le fonctionnement de l'Unité de Gestion du Projet :
    - Examiner les besoins de biens et services à acquérir ;
    - S'assurer de leur budgétisation;
    - Organiser les procédures d'acquisition ;
    - Préparer le Bon de commande ;
    - Viser le Bon de commande et le faire signer suivant la procédure et ;
    - Envoyer les Bons de commande au cocontractant.

## 2. Rapports

L'expert établira à la fin de chaque trimestre un rapport de ses activités. Il contribuera de ce fait à l'élaboration du rapport d'activités trimestrielles du projet et par conséquent à celui de la Cellule Infrastructures.

Ce rapport fera le point de toutes les activités menées au niveau de la Cellule pendant la période concernée. Ledit rapport fera ressortir les forces et faiblesses des résultats atteints et présentera des recommandations pour l'amélioration de ces résultats.

Ce rapport est du, au plus tard deux (2) semaines après la fin du trimestre considéré.

## 3. Profil de l'expert

Le Comptable est un expert de bon niveau disposant des compétences suivantes :

- Etre détenteur universitaire (bac + 5 ans au minimum) en sciences de gestion (gestion financière, comptabilité, audit ou contrôle de gestion) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans une fonction similaire dans un projet de développement, en entreprise, ou dans un cabinet d'audit ou dont 4 ans au moins en qualité de Comptable Confirmé, Auditeur ou Contrôleur de Gestion ;
- Avoir une expérience pratique d'au moins 3 ans dans des structures financées par des bailleurs de fonds internationaux (BAD, Banque Mondiale, Union Européenne) ;
- Avoir la maîtrise des procédures des bailleurs de fonds multilatéraux, telles que BAD, Banque Mondiale, UE, etc., serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standard (logiciels Excel et Word) ;
- Avoir une parfaite maîtrise de logiciel de gestion comptable des projets de développement ; la connaissance du logiciel comptable TOMPRO multi-projet et multi-bailleurs serait un plus;

- Avoir une aptitude à travailler en équipe, sous pression et dans un milieu multiculturel ;
- Etre de bonne moralité ;
- Parler et écrire parfaitement le français ;
- De bonnes connaissances en anglais seraient un atout.